

LE GRAND CLOS

LE HAM

LE BOURG

LA PLANOQUETTE

MARE BETHLEEM

LE BELLAY

LA FORET

LE BELLAY

Commune de Hénouville



PLU

révision du P.O.S.
élaboration du Plan
Local d'Urbanisme

Zonage
partie centrale

Document approuvé
par le conseil municipal
le 13 décembre 2011

échelle 1/2000

source "©PNRBSN - Sigogne®" et "Direction générale des impôts - cadastre 2006"



PERSPECTIVES
Yves et Gauvain ALEXANDRE urbanistes
Cidex 7 76890 BUTOT Tél.: (33) 02 35 34 76 83
Fax: (33) 02 35 34 78 97

chargé d'études du P.L.U.:

Légende

- A zone agricole
- AUa zone à urbaniser Habitat
- AUB zone à urbaniser Habitat
- N Zones naturelles Forêts, prairies calcicoles, ...
- Na Zones naturelles Habitat
- Nb Zones naturelles Base de loisir habitées
- Aa Zones agricoles Habitat habitées
- Ua Zones urbaines Bourg et plateau
- Ub Zones urbaines Hénouville le bas
- Espace boisé classé
- Alignement d'arbres à conserver ou à planter
- Emplacement réservé (se reporter à la dernière section du règlement écrit pour la description)
- éléments de paysage à protéger ou à mettre en valeur et secteurs dans lesquels la démolition des immeubles est subordonnée à la délivrance d'un permis de démolir (article L123-1-5, alinéa 7° du code de l'urbanisme)
- Zones affectées d'un risque d'effondrement de cavité souterraine connus au 11/10/2011
- Zone affectée d'un risque d'éboulement de falaise
- Zone affectée d'un risque d'inondation
- Zone affectée d'un risque d'inondation des sous-sols
- Bâtiments agricoles pouvant faire l'objet d'une réhabilitation